

Année de la Formation/Domaine/Mention : L1/STAPS								Code Diplôme : BALSTA1 / BVLS		Date approbation Conseil composante :			
Parcours-type :								Code VDI : 206 / 106		Date approbation CFVU ou CSPM :			
Parcours pédagogique (le cas échéant) :								Code Etape : BAL1AP / BVL1AP		N° de version dans l'accréditation :			
Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN								Code VET : 211/211		Formation Initiale/Formation Continue			
Responsable de l'Année : Karine Couturier (Grenoble), Emmanuelle Blachon (Valence)								Modalité Formation		Présentiel			
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)							
						Seconde chance					Règle du Max		
						Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	Report note Evaluation continue	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire (après publication des résultats de l'évaluation initiale)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %	NON
SEMESTRE 1													
UE 11. Technologies sportives : polyvalence A				6	2								X
Technologies sportives 1 (danse contemporaine ou gymnastique)			O	3									
Danse contemporaine		X					non		Ecrit 1h30	0,7			
									Pratique	0,3			
Gymnastique		X					non		Ecrit 1h30	0,7			
									Pratique	0,3			
Technologies sportives 2 (natation ou athlétisme)				3									
Natation			X				non		Ecrit 1h30	0,7			
									Pratique	0,3			
Athlétisme		X					non		Ecrit 1h30	0,7			
									Pratique	0,3			
UE 12. Technologies sportives : spécialité sportive ou artistique principes généraux		O		3	1								X
							non		Ecrit 1h30	1			
							non						
UE 13. Sciences A		O		9	3								X
Physiologie				4,5			non		Ecrit 1h	1,5			
							non						
Neurosciences				4,5			non		Ecrit 1h	1,5			
							non						
UE 14. Sciences B		O		9	3								X
Histoire				4,5			non		Ecrit 1h30	1,5			
Psychologie				4,5			non		Ecrit 1h	1,5			
							non						
UE 15. Intervenir dans le milieu sportif		O		3	1								X
Connaissance du milieu associatif et fédéral							non						
							non						
Principes généraux de l'entraînement							non		Ecrit 1h30 min	1			
							non						
IAPT													
Total ECTS / Semestre				30									

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

		Année de la Formation/Domaine/Mention : L1/STAPS		Code Diplôme : BALSTA1 / BVL1		Date approbation Conseil composante :								
		Parcours-type :		Code VDI : 206 / 106		Date approbation CFVU ou CSPM :								
		Parcours pédagogique (le cas échéant) :		Code Etape : BAL1AP / BVL1AP		N° de version dans l'accréditation :								
		Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN		Code VET : 211/211		Formation Initiale/Formation Continue :								
		Responsable de l'Année : Karine Couturier (Grenoble), Emmanuelle Blachon (Valence)				Présentiel								
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)						
								Seconde chance				Règle du Max		
								Seconde chance intégrée à l'évaluation initiale	Report note Evaluation continue	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire (après publication des résultats de l'évaluation initiale)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %
SEMESTRE 2														
		UE 21. Technologies sportives : polyvalence B				6	2							X
		Technologies sportives 3 (sports de combat ou de raquette)			O	3								
		Sports de combat			X				NON		Ecrit 1h30	0,7		
											Pratique	0,3		
		Sports de raquette			X				NON		Ecrit 1h30	0,7		
											Pratique	0,3		
		Technologies sportives 4			O	3								
		Sports collectifs							NON		Ecrit 1h30	0,7		
											Pratique	0,3		
		UE 22. Technologies sportives : modélisation technique et intervention			O	3	1							X
									NON		Ecrit 1h30	0,6		
											Pratique	0,4		
		UE 23. Sciences C			O	12	4							X
		Anatomie				4,5			NON		Ecrit 1h	1,5		
									NON					
		Biomécanique				4,5			NON		Ecrit 1h	1,5		
		Sociologie				3			NON		Ecrit 1h	1		
									NON					
		UE 24. Sécurité et réglementation de l'intervention en activités physiques			O	3	1							X
									NON		Ecrit 1h30	1		
									NON					
		UE 25. projet personnel et ouverture			O	6	2							X
		PPP				3			NON		Dossier	1		
		Anglais				3			NON	quitus	Ecrit	1		
		Total ECTS / Semestre				30								

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

En session 1 pour l'UE 22. Technologies sportives : modélisation technique et intervention, pour le CCF2 (note de perf. Pratique), ABI = 0/20 et ABI = DEF. Note de performance = performance pratique fédérale ou évaluation pratique, pour les étudiants qui ne sont pas en mesure de fournir une performance fédérale.

En session 2, la note de performance pratique est obligatoirement reportée sauf si l'étudiant est en mesure de fournir un justificatif d'une meilleure performance pratique fédérale.

Le quitus de l'UE 25 en anglais correspond à la réalisation de tous les exercices du parcours.

Valable pour tous les Quitus : Si le quitus est validé en session initiale la validation est reportée en seconde chance .

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être

neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.